vivr Ensemble
Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 73 – Mars 2023

La Mairie vous accueille :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Samedis 04 et 18 mars de 9h à 12h
De préférence sur rdv

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact: 02.41.77.04.49
accueil@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr
Facebook.com/saintaugustindesbois49
https://twitter.com/StAugustinDBois
La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112
Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117
Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,
Avenue de la Clercière.
Tél. 02.41.77.90.17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :
Les 3RD'Anjou
Tél : 02.41.59.61.73

Accueil périscolaire :
Centre polyvalent, rte de Saint-Georges
Tél : 02.41. 77.08.45
Responsable périscolaire : 07.57.41.86.07
enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque intercommunale :
Maison commune de loisirs
Place du Cèdre, rez-de-chaussée
Tarif annuel : 8 € par foyer
Mercredi de 17h00 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h00
Dimanche de 11h00 à 12h00

Accueil de Loisirs associatif Le bois enchanté :
Centre polyvalent, rte de Saint-Georges
Siège : CSI l'atelier
5 rue de Savennières
49170 Saint-Georges-sur-Loire.
Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11
Directeur : Cédrick Lejard
Mail : leboisenchante@csi-latelier.fr

Collecte des ordures ménagères mercredis 1er , 15 et 29 mars 2023

EDITO – TRAVAUX !

Chères augustinoises et chers augustinois,

Vous l'avez sans doute remarqué … notre bourg est marqué de l'empreinte de travaux qui ont débuté en ce début d'année.

Après plusieurs mois à préparer cette phase de lancement, nous y sommes !

Les travaux d'embellissement du cimetière sont quasiment achevés. Des arbres viendront ombrager le parking que nous avons choisi de ne pas bitumer.

Sont lancés les travaux de la tranche 2 du Clos du Verger et ceux de la rénovation de l'épicerie.

Dans un budget toujours contraint, sans recours à aucun emprunt, ces travaux seront parmi les principaux engagés sur ce mandat. C'est l'occasion pour moi de rappeler que la priorité que nous nous sommes fixée est de continuer à accueillir de nouveaux habitants. Et de le faire en gardant une commune vivante avec des services de proximité qui favorisent le lien social, le collectif et le bien être de chacun.

Avec l'accueil d'une Maison d'Assistantes Maternelles en partenariat avec Maine et Loire Habitat, les nouvelles rues du Clos du Verger seront ainsi dédiées aux besoins des familles.

Avec la rénovation de l'épicerie pour la rendre plus agréable, fonctionnelle et moins énergivore, nous souhaitons encourager le maintien d'un commerce utile pour nous tous au quotidien et lieu de rencontres.

Le conseil municipal et moi-même avons conscience que de nombreux autres travaux devraient être lancés mais il faut faire avec nos ressources et nos dépenses courantes. Dans le contexte d'inflation inédit qui touche aussi notre budget communal, nous nous devons de maintenir notre rigueur budgétaire.

Le vote du budget 2023 sera ainsi l'occasion de s'accorder sur les priorités que nous nous fixerons pour la fin de mandat.

Vous souhaitant un agréable printemps, très cordialement

Virginie Guichard
Maire de la commune

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2023

Voici différents points abordés à l'ordre du jour du conseil municipal du 30 janvier 2023. Pour toute question ou précision, vous pouvez consulter les Procès-Verbaux et délibérations sur le site Internet https://saint-augustin-des-bois.fr/publication-des-actes/ ou à l'accueil de la mairie.

- **Adressage - Dénomination des voies**
  - Dénomination des voies communales,
  - Approbation de la mise en place du système de numérotation métrique pour les adresses hors agglomération, avec côté impair et côté pair.
  - Prochaine étape : mise en place des panneaux et distribution de vos numéros ! Vos serez informés directement par courrier dans votre boite aux lettres/

- **Autorisation d'ouverture de crédits en section d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2023**

  Jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement par délibération approuvant les dépenses afférentes aux projets d'investissement spécifiquement ciblés :
  - Travaux réseaux eaux pluviales lieu-dit La Jaillière
  - Création d'un branchement électrique au stade de foot
  - Achat téléphones portables professionnels service technique

- **Convention de fourrière avec la SPAA de Maine-et-Loire 2023**

  La convention à conclure stipule que la SPAA s'engage à mettre en œuvre sur appel de la commune et dans un délai maximum de 72 h (week-end non compris), les moyens dont elle dispose pour recueillir les animaux capturés dont les propriétaires ne peuvent être identifiés.

- **Installation d'ombrières photovoltaïques parking de la salle de sport – Convention d'occupation du domaine public**

  La communauté de communes des Vallées du Haut Anjou ambitionne, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de baisser les consommations d'énergie sur l'ensemble du territoire.

  Dans le cadre de ce plan, il est proposé au Conseil Municipal de mettre à disposition le parking de la salle de sport pour l'installation d'ombrières photovoltaïques. Le projet prévoit que la société Anjou Territoire Solaire construise et exploite l'équipement et se rémunère sur la revente de l'électricité produite.

  La durée de la convention proposée est de 30 ans.

- **SIEML : Convention d'aide à l'installation et à l'amélioration de système de régulation de chauffage, de l'eau sanitaire et de la ventilation des bâtiments et versement fonds de concours pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public**

- **CCVHA : Approbation rapport de CLECT du 5 janvier 2023 – Compétence culture et Enfance jeunesse**

Prochain conseil municipal : le lundi 27 mars à 20h30 à la salle annexe

FAMILLES RURALES

Il n y a pas eu de candidat pour rentrer dans le Conseil d'Administration qui doit être renouvelé dès maintenant. La présidente, la secrétaire et la trésorière se sont engagées mais ce sera leur dernier mandat. Cette association est un pilier de la vie associative de la commune. Un appel est à nouveau fait pour renforcer l'équipe… 5 membres du CA ont plus de 70 ans...

Toute personne intéressée peut se manifester dès maintenant afin d'organiser un relais en douceur pendant ces 3 années de transition. N'hésitez pas à contacter Brigitte Moricet au 06 79 23 74 89 ou par mail brigi.mo@wanadoo.fr

FESTIVAL D'ORGUES DE BARBARIE ET CONTES 2023

TRANCHE 2 – CLOS DU VERGER

Le quartier propose **31 lots** d'une superficie allant de **275 m² à 568 m²**, à partir de 35 929 € TTC.

Pour tout complément d'information, contactez Alter (Anjou Loire Territoire) : Tél. : 02 41 92 11 68
Courriel: r.corve@anjouloireterritoire.fr

https://saint-augustin-des-bois.fr/terrains-et-foncier-disponibles/

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023-2024

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023-2024

ENFANTS NÉS EN 2020

Pièces à présenter :
Livret de famille ou acte de naissance
Justificatif récent de domicile
Jugement du tribunal en cas de divorce
Certificat de radiation en cas de changement d'école

Pour retirer le dossier :

www.saint-augustin-des-bois.fr
ou directement auprès de la mairie
Responsable enfance
enfance@saint-augustin-des-bois.fr
02-41-77-04-49

Le dossier complet sera ensuite à déposer à la mairie

ETAT CIVIL 2022

Bienvenue à

GÉRARD Estelle Née le 04/02/2022 **LAUDRIN Rose** Née le 11/04/2022 **MAUDOUX Raphaël** Né le 15/04/2022 **TALOUR Tessa** Née le 30/04/2022 **PLANCHENAULT Ryan** Né le 03/05/2022	**SAURAT Margaux** Née le 17/06/2022 **DELAHAIGUE Soline** Née le 05/07/2022 **MORIN Mila** Née le 23/07/2022 **PERRINEL Jade** Née le 31/07/2022 **PERRINEL Léa** Née le 31/07/2022	**DADDY Rosalie** Née le 20/08/2022 **RÉTHORÉ Ilona** Née le 01/09/2022 **CHANOUX Marceau** Né le16/10/2022 **JUPILLE Mila** Née le 17/10/2022

Ils se sont mariés

THEBAUD Karine et BOULAY Damien le 04/06/2022	BILLY Teddy et MORIN Cécilia le 25/06/2022

Ils nous ont quittés

VOISINE née MARAIS Lucienne, décédée le 24/01/2022 BELLIARD Joseph, décédé le 19/02/2022 TROVALET née PINEAU Marie-Rose, décédée le 18/03/2022 MORICET née LEFORT Gabrielle, décédée le 29/04/2022	BOURLIERE Yohann, décédé le 10/07/2022 GODIVEAU née BRAUD Marie-Claire, décédée le 14/07/2022 BRANCHEREAU née BORÉ Marie-Louise décédée le 23/07/2022 LEBRUN née PLOQUIN Yvette, décédée le 07/08/2022

RETOUR EN PHOTOS … SUR LES TRAVAUX

RENOVATIONS

A gauche : le parking du cimetière vient d'être refait.

A droite : l'allée pétionne d'accès au cimetière côté bourg.

Prochainement : à l'automne des arbres seront plantés, un terrain de pétanque sera implanté et séparé du parking également.

A SAINT-AUGUSTIN OU A PROXIMITÉ

Chaque année, l'Atelier Folk de l'Ecole de Musique de l'Anjou Bleu invite Christian Vital pour une initiation aux danses traditionnelles. Les grands comme les petits pourront apprendre les bases des danses folk et vibrer aux sons de l'accordéon, des flûtes et des percussions 🎵

Samedi 4 mars, de 14h à 17h au Centre polyvalent - 5 route de St Georges - **Commune de Saint Augustin des Bois** : **Gratuit**

Un événement organisé par l'école de musique de l'Anjou Bleu dans le cadre de la saison culturelle "Habille-toi, on sort !"

LES AMIS DE SAINT AUGUSTIN

Il existe en France quatre communes portant le nom de Saint-Augustin : une en Corrèze, une en Charente-Maritime (Saint-Augustin-sur-Mer), une autre en Seine-et-Marne et notre commune de Saint-Augustin-des-Bois. Ces quatre communes sont jumelées depuis 1979 et se reçoivent une fois par an, à tour de rôle.

L'Association de Jumelage des Saint-Augustin de France « Les amis de St Augustin » organise son 43ème jumelage à St Augustin en Corrèze les samedi 29 avril 2023, dimanche 30 avril 2023 et lundi 1er mai 2023

Au programme, des visites locales, des échanges et beaucoup de convivialité !

Contact :
Mme Lebrun Béatrice
06 87 40 84 30
beatrice.lebrun.lebois@orange.fr

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 mars 2023** par mail à **communication@saint-augustin-des-bois.fr** ou à l'accueil de la mairie.

ISSN 2823-4103

Ne pas jeter sur la voie publique